



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E185392

VALABLE JUSQU'AU 19/11/2024

ÉDITÉ LE 28/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/01/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2020B00219

Siret : 880 898 796 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2200553

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H14973Q1244000/001 560048/1

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H14973Q1244000/001 560048/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : A2MS-GROUPE

15 AV DES BOSQUETS
77290 MITRY MORY

Téléphone : 06 38 67 75 59

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@a2ms-groupe.com

Responsabilité légale :

ANDREJIC MICKAEL PRÉSIDENT / ANDREJIC MICKAEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	11/07/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/11/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	11/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/07/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.